



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Janvier 2008 : faible augmentation du chômage

Affichant un taux de 4.1% à fin janvier 2008, le chômage dans le canton de Vaud progresse de 0.1 point. Les facteurs saisonniers entraînent un ralentissement des activités de la construction occasionnant une augmentation du nombre de chômeurs dans cette branche (+163 personnes).

Le nombre de chômeurs inscrits (1) s'établit à 13'774, soit 497 personnes de plus qu'au mois de décembre 2007 (+3.7%), alors que celui des demandeurs d'emploi (2) augmente de 391 personnes (+2.1%) et s'élève à 18'969. En comparaison annuelle, le nombre de chômeurs et de demandeurs d'emploi a diminué respectivement de 12.8% et de 10.6%. Par ailleurs, au cours du mois de janvier 2008, nous observons 2530 nouvelles inscriptions, alors que les annulations de dossiers se chiffrent à 2139, dont 1463 demandeurs d'emploi ayant annoncé avoir trouvé un emploi.

L'impact négatif des facteurs saisonniers, constatés chaque année à pareille époque, continue de toucher le secteur de la construction qui accuse une hausse de 163 chômeurs (+14.1%).

Par rapport au mois dernier, toutes les catégories d'âge ont affiché une augmentation du nombre de chômeurs, à l'exception des jeunes de moins de 20 ans qui présentent à nouveau un recul de près de 5%.

Les plus importantes hausses, observées durant le mois de janvier 2008, concernent les districts de Nyon (+98 chômeurs), Lausanne (+71) et Jura-Nord vaudois (+67) qui voient leur taux de chômage s'établir respectivement à 3.1%, 5.3% et 4.0%. Parmi les communes comptant plus de 3000 habitants actifs, seule la commune de Crissier a affiché une diminution du nombre de chômeurs (-2.4%).

Notons, enfin, que 2360 bénéficiaires du revenu d'insertion (RI), sont inscrits auprès d'un office régional de placement en tant que demandeurs d'emploi.

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP), n'exerçant aucune activité lucrative au-delà de 6 heures par semaine et immédiatement disponible pour un emploi.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 07 février 2008

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEC, Roger Piccand, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01 - roger.piccand@vd.ch NB : Les chiffres détaillés sont disponibles sur www.vd.ch/emploi (rubrique Statistiques)